

Maxime Blais

Associé

Québec

mblais@mccarthy.ca

t. +1 418-521-3005

Admission au barreau

Québec 2005

Faculté de droit

Université Laval

Domaines de pratique

Litige et résolution des différends Litige en matière d'assurance Responsabilité professionnelle Maxime Blais est associé au sein du groupe de litige du bureau de Québec. Sa pratique se concentre principalement dans le domaine de la responsabilité médicale, du droit civil et de la responsabilité professionnelle. Il agit également dans des dossiers concernant des plaintes de nature disciplinaire et en matière de litiges commerciaux. Me Blais agit également à titre d'avocat pour l'Association canadienne de protection médicale et ses membres.

Me Blais s'est joint au cabinet McCarthy Tétrault en 2017. Auparavant, il a été associé au sein d'un bureau reconnu de Québec où il a pratiqué dans le domaine de la responsabilité professionnelle, du droit disciplinaire et du droit du travail, en plus de représenter des entreprises médiatiques et leurs journalistes en matière de recours en diffamation.

Me Blais est régulièrement appelé à plaider devant les tribunaux et possède une expérience diversifiée devant les instances civiles, administratives et disciplinaires.

Il a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université Laval en 2004 et a été admis au Barreau du Québec en 2005. Il est membre de l'Association du Barreau canadien.